

CONDITIONS DE LOCATION

Toute location de matériel implique de la part du locataire, l'acceptation sans réserve des présentes conditions :

- le locataire, signataire de cette fiche, est seul responsable du matériel qui lui est confié et ne peut, en aucun cas le sous-louer ou le prêter.
-
- -Notre matériel est loué en normal d'utilisation et nous déclinons toute responsabilité en cas d'accident ou de dommages subis ou causés par ledit matériel.
- -Les fixations de sécurité ne peuvent en aucun cas être considérées comme une garantie totale contre les accidents.
- Une pièce d'identité doit être présentée.
- -Nous demandons également une empreinte bancaire servant de caution en cas de vol ou casse.
- Le matériel de location n'est pas garanti contre le vol ou la perte.
- Vous êtes responsable du matériel loué en cas de dégradation il vous sera demandé une participation